



Transformation du monde du travail : nos filets de sécurité sociale sont-ils adaptés ?

Journée annuelle sur les politiques publiques et la santé
Lundi 26 mars 2018

Salle de la reconnaissance (DR-200),
située au pavillon Athanase-David, au niveau Rez-de-chaussée.
1430, rue Saint-Denis
Université du Québec à Montréal

Inscription : iss@uqam.ca

MISE EN CONTEXTE

Nous vivons des révolutions industrielles depuis deux siècles. Le législateur a pu par le passé, quelque fois avec certains retards, élaborer des règles de droit pour réguler le monde du travail et combler ainsi, les vides juridiques causés par ces transformations.

Toutefois, les récentes transformations du monde du travail accélérées par les nouvelles technologies, engendrent la précarisation de l'emploi pour plusieurs catégories de travailleur.euses et créent de vides juridiques. Ces transformations affectent aussi l'ensemble de nos filets de protection sociale. Par exemple, la non-couverture réelle ou perçue des accidents et maladies professionnelles de travailleur.euses pris dans des relations triangulaires ajoutent au fardeau financier de la société civile (sécurité du revenu, système de santé). Cette situation est nouvelle, parce que ces transformations changent les bases mêmes des principes sur lesquels sont érigés l'ensemble de nos lois sociales. D'où la nécessité de convier les acteur.trices législateur à un exercice de révision globale des lois du travail et de protection sociale.

OBJECTIFS

- > Débattre de l'incapacité de nos lois à protéger adéquatement les travailleur.euses des effets de la précarisation de l'emploi, à la fois sur leur santé et leurs conditions de travail.
- > Revisiter nos conceptions, nos moyens et nos actions pour redresser ce glissement social de la précarisation du travail.

PROGRAMME

9 h 00	Accueil
9 h 15	Mot d'ouverture Sylvie Gravel , directrice, Institut Santé et société, professeure, département d'organisation et ressources humaines, ÉSG (UQAM)
9 h 30	Conférence d'ouverture <ul style="list-style-type: none">> Urwana Coiquaud, professeure, département de gestion des ressources humaines, responsable de la spécialisation GRH à la M. Sc., responsable pédagogique du D.E.S.S. en gestion des ressources humaines HEC Montréal> Gregor Murray, professeur, École de relations industrielles, titulaire de la chaire de recherche du Canada sur la mondialisation et le travail, Université de Montréal> Matthieu Pelard, agent de recherche, Chaire de recherche du Canada sur la mondialisation et le travail, École de relations industrielles, Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT), Université de Montréal <i>Animation</i> : Sylvie Gravel , directrice, Institut Santé société, professeure, département d'organisation et ressources humaines, ÉSG (UQAM)
10 h 45	Pause-santé
11h00	Panel 1 – Comment assurer une véritable protection législative pour toutes les personnes qui travaillent? <ul style="list-style-type: none">> Serge Beaulieu, conseiller, Service de l'éducation, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)> Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure, département des sciences juridiques, Faculté de science politique et de droit (UQAM)> Pierre Lefebvre, retraité, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)> Daniel Vergara, agent de recherche, Direction de santé publique de Montréal, CIUSSS du Centre Sud de l'Île de Montréal <i>Animation</i> : Denis Mailloux , Confédération des syndicats nationaux (CSN)
12h30	Dîner sur place

14 h 00

Panel 2 – Comment pourrait-on améliorer nos régimes de prévention et d’indemnisation pour répondre aux besoins de l’ensemble de personnes qui travaillent ?

- > **Martine Baillargeon**, professeure adjointe de clinique, Université de Montréal, Département de médecine et de Santé environnementale et santé au travail, Clinique de médecine du travail, CHUM
- > **Geneviève Baril-Gingras**, professeure, département des relations industrielles, Université Laval
- > **Roch Lafrance**, Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (UTTAM)
- > **Manuel Salamanca Cardona**, Centre de travailleurs immigrants (CTI)

Animation : **Ana Maria Seifert**, conseillère en SST, Confédération des syndicats nationaux (CSN)

15h45

Pause-santé

16 h 00

Mots de clôture

- > **Katherine Lippel**, professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de la santé et de la sécurité du travail, Université d’Ottawa

Animation : **Carole Clavier**, professeure, département de science politique, Faculté de science politique et de droit (UQAM)

16 h 30

Remerciements

Sylvie Gravel, directrice, Institut Santé et société, professeure, département d’organisation et ressources humaines, ÉSG (UQAM)

COMITÉ ORGANISATEUR

- > **Sylvie Gravel**, directrice, Institut Santé et société, professeure, département d’organisation et ressources humaines, ÉSG (UQAM)
- > **Denis Mailloux**, Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- > **Marie Eve Rioux-Pelletier**, agente de recherche et de planification, Institut Santé et société (UQAM)
- > **Sacha Robidoux-Bolduc**, responsable de la logistique, étudiante à la maîtrise en science de la gestion (UQAM)
- > **Ana Maria Seifert**, conseillère en SST, Confédération des syndicats nationaux (CSN)